

Le 12 mai 2026 – après clôture des marchés

AEDIFICA

Société anonyme

Société immobilière réglementée publique de droit belge

Siège : Rue Belliard 40 (bte 11), 1040 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0877.248.501 (RPM Bruxelles)

(la « Société »)

Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du 12 mai 2026

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2026

I. Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé la **distribution d'un dividende brut de 4,00 € par action** pour l'exercice 2025. Après déduction du précompte mobilier de 30 %, le dividende net par action s'élève à 2,80 €. Le dividende, représenté par le coupon n° 36, sera détaché le 13 mai 2026 (après la clôture des marchés) et sera distribué à partir du 19 mai 2026.

Coupon	Période	Date ex-coupon	Date de paiement	Dividende brut	Dividende net
36	01/01/2025 – 31/12/2025	14/05/2026	à partir du 19/05/2026	4,00 €	2,80 €

Avec effet immédiat et pour une période de trois ans (jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2029), l'assemblée générale a approuvé la nomination de M. Jean Hilgers, de Mme Ann Caluwaerts, de Mme Nathalie Charles et de Mme Mirjam van Velthuisen-Lormans en tant qu'administrateurs indépendants non exécutifs, et a renouvelé le mandat de Mme Marleen Willekens en tant qu'administrateur indépendant non exécutif.

Les autres points de l'ordre du jour soumis au vote ont également été approuvés par l'assemblée générale.

Un total de 44.770.379 actions étaient représentées à l'Assemblée Générale Ordinaire, ce qui correspond à 53,64 % du nombre total d'actions en circulation.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire sera mis à disposition sur le [site web d'Aedifica](#) dans les prochains jours.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Information réglementée

Le 12 mai 2026 – après clôture des marchés

SOUS RÉSERVE DE CERTAINES EXCEPTIONS, LE PRÉSENT DOCUMENT ET LES INFORMATIONS QU'IL CONTIENT NE DOIVENT PAS ÊTRE DIFFUSÉS, PUBLIÉS, DISTRIBUÉS OU DIVULGUÉS AUTREMENT, QUE CE SOIT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, AUX ÉTATS-UNIS OU DANS TOUT AUTRE ÉTAT OU JURIDICTION OÙ CELA CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES LOIS DE CETTE JURIDICTION OU DANS LESQUELS DES DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS OU ENREGISTRÉS OU POUR LESQUELLES DES MESURES SUPPLÉMENTAIRES DOIVENT ÊTRE PRISES EN PLUS DES EXIGENCES PRÉVUES PAR LA LOI BELGE.

II. Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 2026

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé le renouvellement des autorisations concernant le capital autorisé.

Un total de 44.469.260 actions étaient représentées à l'Assemblée Générale Extraordinaire, ce qui correspond à 53,28 % du nombre total d'actions en circulation.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire sera mis à disposition sur le [site web d'Aedifica](#) dans les prochains jours.

III. Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2026

L'intégration d'Aedifica et de Cofinimmo sera formalisée par une fusion par absorption de Cofinimmo par Aedifica. Cette fusion doit être approuvée par les Assemblées Générales Extraordinaires des deux sociétés.

Les actionnaires d'Aedifica sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire¹ qui aura lieu le vendredi 12 juin 2026 à 09h30 CET au siège social de la Société, situé rue Belliard 40, 1040 Bruxelles. Tous les documents et informations pratiques relatifs à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont disponibles sur le [site web d'Aedifica](#).

Cofinimmo tiendra son Assemblée Générale Extraordinaire le mardi 30 juin 2026 et publiera la convocation correspondante dans les prochains jours.

¹ En cas de carence, une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le 30 juin 2026 à l'heure et au lieu qui seront communiqués en temps utile.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Information réglementée

Le 12 mai 2026 – après clôture des marchés

A propos d'Aedifica

Aedifica est une société immobilière réglementée publique de droit belge spécialisée en immobilier de santé européen et plus particulièrement dans l'immobilier destiné aux soins aux personnes âgées. Le Groupe a constitué un portefeuille immobilier d'une valeur d'environ 12,4 milliards € en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Finlande, en Irlande, en Espagne, en France et en Italie.

Aedifica est cotée sur Euronext Brussels (2006) et Euronext Amsterdam (2019) et est identifiée par les codes suivants : AED ; AED:BB (Bloomberg) ; AOO.BR (Reuters).

Depuis 2020, Aedifica fait partie du BEL 20, le principal indice boursier d'Euronext Brussels. En outre, depuis 2023, Aedifica fait partie du BEL ESG, l'indice qui suit les entreprises les plus performantes sur les critères ESG. Aedifica fait partie des indices EPRA, Stoxx Europe 600 et GPR. Sa capitalisation boursière s'élevait à plus de 6,0 milliards € au 11 mai 2026.



Pour toute information complémentaire



Stefaan Gielens
Chief Executive Officer

T +32 2 626 07 70
stefaan.gielens@aedifica.eu



Ingrid Daerden
Chief Financial Officer

T +32 2 626 07 70
ingrid.daerden@aedifica.eu



Delphine Noirhomme
Investor Relations Manager

T +32 2 626 07 70
delphine.noirhomme@aedifica.eu

www.aedifica.eu

